

## Lettre d'information de Pénombre

association régie par  
la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Décembre 2016 – numéro 63

*Cet arbre*

*prenait un soin infini à dessiner ses ombres*

Jean Dyréau  
*Le mal des mots, 1989*

**V**OUS N'ETES PAS UN ROBOT ?  
Prouvez-le :

Recopiez ces lettres :

2+2=	?
PENOM	

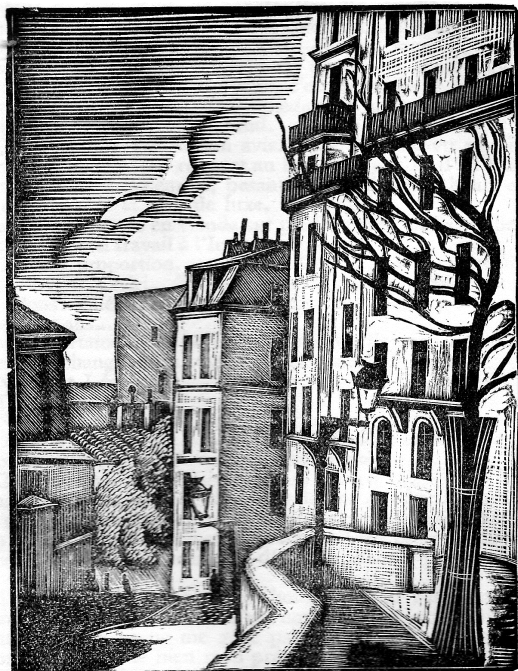
Vous ne répondez pas ?

Vous êtes un robot lisant la *Lettre blanche* de Pénombre ? Alors vous avez de saines lectures ! On peut dire que l'intelligence artificielle progresse. Vous avez dû rire en lisant l'éditorial du numéro précédent (n°62, page 15) qui évoquait cette possibilité que moi aussi, Pénombre, je sois remplacée par un robot (et comment pouvez-vous prouver que ce n'est pas déjà le cas ?). Il s'agissait d'une (longue) citation d'une experte expliquant qu'un logiciel en développement dans son équipe de recherche à l'*Inria* pourrait analyser en temps réel les déclarations d'un candidat à une élection pour vérifier ses affirmations, chiffrées en particulier, en les confrontant aux résultats d'une recherche dans l'*open data* sur le sujet abordé. L'un de nos lecteurs, prenant l'hypothèse de la robotisation de Pénombre

au sérieux, a suggéré des améliorations...

Le robot va pouvoir montrer ce dont il est capable d'ici juin 2017. Il y a quinze ans, l'humaine Pénombre avait misé sur son intelligence collective pour observer l'usage du nombre en période électorale (*Lettre blanche* n°32). Le résultat d'avril 2002 nous hante encore et n'allons pas tenter le diable en annonçant haut et fort le renouvellement de l'expérience. D'ailleurs, associés à l'*Inria*, les « Décodeurs » du *Monde* sont sur le coup avec leur propres *big data*.

Mais méfiez-vous, dans la guerre des robots qui s'annonce, le petit Robot pressé de Pénombre, notre nouvelle et talentueuse recrue, sera au rendez-vous (dans un an) pour voir si vous, robot, vous en tirez mieux que les *fact checkers* d'aujourd'hui à propos du quart de jeunes français au chômage ou mieux que l'économiste qui n'a pas hésité à proposer comme chiffre du jour un « 80 %, le niveau de corrélation des variations de prix d'actifs sur les marchés financiers ».



## MARRONNIERS

---

### *Primo ou secundo*

**A** QUEL ÂGE achète-t-on son premier logement ? En avril 2016, j'entends sur une radio que l'âge médian du premier achat immobilier est... 28 ans. Diable, cela ne va donc pas si mal en France. Intriguée quand même, je sollicite gogol et constate que cette question passionne les médias : on en trouve référence dans *lemonde.fr*, *lesechos.fr*, *lefigaro.fr*, *challenges.fr*, *francetvinfo.fr*, *rtl.fr*, *avendrealouer.fr*, *cbanque.com*, *banquepopulaire.fr*, *marignan-immobilier.com* et j'en oublie certainement. Comment se fait-il que *Pénombre* ne se soit jamais penchée sur cette question passionnante ? D'autant que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, tous ces médias ne reprennent pas le même communiqué de presse ; pas du tout ! Classées par ordre croissant, les données publiées donnent le vertige : l'âge médian ou moyen de ce premier achat immobilier serait, suivant les médias, entre 25 et 34 ans, 28 ans, 31 ans, 34 ans, 35 ans, 37 ans, à l'approche de la quarantaine, autour de 40 ans, autour de 36 ans et 5 mois (admirez le mélange de précision et de prudence).

Comment expliquer cette variété ? Parfois, il s'agit de l'âge médian, parfois de l'âge moyen, parfois l'indice choisi n'est pas mentionné. En explorant plus attentivement les sources indiquées, on constate que les données de base sont constituées tantôt du stock des propriétaires (à quel âge avez-vous acheté votre premier logement ?), tantôt du flux (étude réalisée en...). Pour le flux, il s'agit de « cette année », « au 4ème trimestre », « en 2013 », etc. La fenêtre durant laquelle on a relevé les données est variable et importante puisque les achats immobiliers sont soumis à une certaine saisonnalité. Quant au stock, il dépend bien entendu de l'âge des personnes interrogées. Les abonnés du *Monde* apprennent que « selon une étude de l'institut CSA publiée au mois d'avril 2015, 47 % des primo-accédants ont entre 25 et 34 ans au moment de leur premier achat immobilier ». Le journal *20 Minutes* indique pour sa part que : « selon l'étude CSA, 47 % des primo-accédants sont âgés de 25 à 34 ans et 43 % de 35 à 40 ans ». Une lecture rapide laisse à penser que seuls 10 % des personnes qui achètent leur premier bien immobilier auraient plus de

40 ans. En fait, ce sondage CSA n'a porté que sur des personnes âgées de 18 ans à 40 ans. Les 10 % restants étaient donc âgés de moins de 25 ans. Quand on est propriétaire à 40 ans, c'est qu'on a acheté son bien avant, élémentaire... Quant à l'âge médian de 28 ans, il provient d'une enquête *Opinion Way* portant sur 1 015 personnes âgées de 18 ans et plus mais seules 257 personnes étaient concernées par la question, propriétaires actuels de leur logement, ce logement étant leur premier achat.

Pourquoi cette information occupe-t-elle tant de place dans les médias ? Dans les médias s'adressant à des publics spécialisés dans les prêts et transactions immobilières, cela est peut-être compréhensible mais encore faudrait-il que l'information soit fiable pour que les professionnels de l'immobilier puissent s'en servir dans le ciblage de leurs victimes. Mais pour les généralistes ? Une petite brève qui ne demande pas trop de travail ? Quelques chiffres à se mettre sous la dent et dans un encadré ? Bien utile que cette addiction aux chiffres du monde journalistique qui permet de faire parler de soi « selon un sondage de ... pour ... » et voilà de la publicité gratuite.

*Béatrice Beauflis*

### *Blue Monday, Comme un lundi ?*

Il paraît que le troisième lundi de janvier, le 18 en cette année 2016, serait le « Blue Monday », le jour le plus déprimant de l'année... (*ndlr : vous êtes donc prévenus pour ce marronnier, ce sera en 2017, le 16 !*)

Selon la revue de presse de Nicolas Martin sur France Culture, cette affirmation proviendrait d'une compagnie aérienne, qui voulait inciter les touristes potentiels à prendre l'avion afin de passer quelques jours au soleil.

Mais comment ce résultat aurait-il été obtenu ? Un psychologue gallois, qui aurait été payé par cette compagnie, aurait opéré le « calcul » suivant : à « la météo » [vous savez attribuer un chiffre à la météo, vous ?] on ajouterait « le différentiel entre les dettes contractées avant Noël et l'incapacité de les rembourser » le tout « multiplié par le temps écoulé depuis les fêtes » puissance « celui écoulé depuis nos résolutions de la nouvelle année » divisé par « le manque de motivation et le besoin d'agir ».

À part ça, vous, ça va ? Comme un lundi ? Moi, qu'on ose mettre sur la place publique de telles affirmations un autre jour que le 1<sup>er</sup> avril, cela pourrait me déprimer. Heureusement j'ai trouvé la motivation pour rédiger cet article – c'était une de mes résolutions de début d'année de proposer au moins un article à *Pénombre* par semestre – et agi en conséquence. Ouf ! Je suis sauvé provisoirement. (ndlr bis : avec nos meilleurs vœux quand même !)

*Alain Gély*

### **Fais tourner ton juin (c'est hallucinant)**

Merci, Alain. Passionnant ! Mais quand même, comment ne pas creuser sur un sujet aussi hallucinant ?

Le même psychologue Arnall, se nomme, et très controversé, a calculé également le jour le plus heureux de l'année selon l'inénarrable et incontournable formule qui, d'une certaine manière, tombe sous le sens : c'est la simple somme de quatre termes, l'activité extérieure (O) le produit de la Nature (N) par les interactions sociales (S), les doux souvenirs d'enfance (Cpm) rapportés à la température (T) et l'excitation due à la proximité des congés (He) :

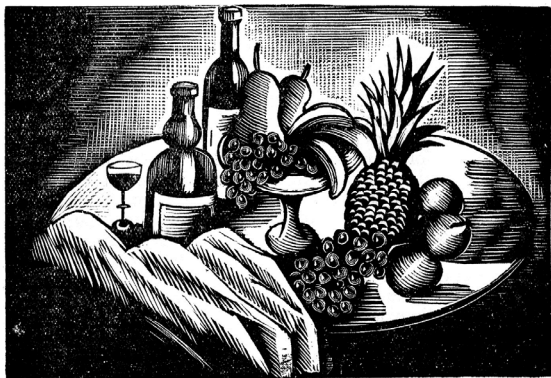
$$O+N \times S+Cpm / T+He$$

Selon d'autres sources, l'équation est un peu plus complexe, mais la formule du « lundi bleu » est, elle aussi, différente de ci de là.

Foin de détails. Faisons tourner l'équation : quelle que soit la formule, et comme vous l'avez certainement déjà calculé de tête vous-même, le jour le plus heureux de l'année tombe chaque année en juin, au début de l'été. Ça tombe plutôt bien pour le commanditaire de cette étude-là, qui est fabricant de glaces.

On lance un concours pour équater les 364 autres jours de 2016 ?

*Nic de Mars*



### **Avantage aux gros**

Le 4 septembre 2016, le journal de 20h de *France 2* ressort son marronnier de rentrée : le poids des cartables.

« Les cartables trop lourds, un combat partagé par les enfants comme par les parents. Le sac de Jules pèse 14 kilos, lui 42. Nous avons fait le calcul, 42 divisé par 14, il porte 33 % de son poids alors que le cartable ne doit pas dépasser 10 % du poids de l'élève selon une circulaire de l'Éducation nationale. »

Le journaliste n'avait pas dû surcharger son cartable avec ses livres de maths.

*Béatrice Beaufiles*

### **Une crue pas trop crue ou trop crue**

Début mars 2016, les autorités de la capitale ont fait procéder à des exercices en vue de préparer les services publics à une crue de la Seine du niveau de celle de 1910. Pourquoi maintenant et pas du temps de ma jeunesse ? Est-ce parce qu'une crue est dite centennale qu'on s'est subitement réveillé en 2010 ? Ce n'est pas tout à fait vrai, puisque les bassins réservoirs de la Seine et de ses affluents destinés à limiter un peu les dégâts ont été construits durant les Trente glorieuses. Il n'empêche que les choses se sont accélérées depuis 2010 et c'est la première fois que j'entends parler d'exercices de simulation.

Mais qu'est-ce qu'une crue centennale ? Celle-ci a été longtemps définie comme une crue qui intervient en moyenne une fois par siècle. Une fois par siècle, c'est évidemment très approximatif, cela peut être aussi une fois par 50 ans ou 150 ans. Cela étant, une fois par siècle ne veut pas dire chaque siècle, encore moins à un siècle d'écart. Il y aurait eu autant de raisons de s'affoler en 1911 qu'en 2010. Depuis quelque temps on dit que c'est une crue

dont la probabilité annuelle est de 1/100, le 100 comme précédemment pouvant aussi bien être 50 ou 150. Avec cette probabilité de 1/100 la « chance » – les statisticiens sont vraiment des drôles de gens – qu'elle se produise dans un siècle est de 63 %, dans deux siècles, de 87 %, et dans un demi millénaire, de plus de 99 %. Il y a donc de forts risques qu'elle se reproduise. Cela étant, elle n'est pas « certaine » comme le disent beaucoup de responsables. Même les plus jeunes ont des chances non négligeables d'y échapper. Ce qui n'est évidemment pas une raison pour ne pas s'y préparer.

*Alfred Dittgen*

*Sur les crues centennales toujours attendues voir aussi, René Padiou, « Qui l'eût cru ? », Lettre blanche n°35, 2003. Treize ans déjà...*



## LE COIN DES EXPERTS

### **À marche forcée, une, deux, une, deux**

UN ARTICLE de Bertrand Hauchecorne paru dans le mensuel des maires ruraux de France a attiré l'attention sur une curiosité : l'introduction d'un coefficient de pondération logarithmique (CPL) pour le calcul de la population des établissements publics de coopération intercommunale (EPIC) et des communes isolées. Ce calcul sert à déterminer leur position au regard du fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) : position contributrice, neutre ou attributaire.

C'est la banale fonction logarithmique :

$$f(x)=0,54827305 \log(\text{population}/7500)$$

qui est utilisée.

Cette fonction est croissante et appliquée à une population comprise entre 7 500 habitants et 500 000 habitants (hbts), elle la multiplie par un coefficient variant de 1 à 2. Par ailleurs en dessous de 7 500 hbts le CPL reste à 1 et au-dessus de 500 000 hbts le CPL vaut 2. Pour les services de l'État certains habitants sont vus comme doubles.

C'est la loi de finances pour 2012 qui a créé le FPIC. En 2012, il y avait 2 583 EPIC et 1 475 communes isolées potentiellement concernées par le FPIC. Cette péréquation horizontale devrait atteindre 2 % des recettes fiscales du secteur communal en 2016, soit environ 1Md€. Ce qui n'est pas rien. Ce fonds est abondé par un prélèvement d'une partie des ressources de certains ensembles intercommunaux et communes pour être reversé à des ensembles intercommunaux et communes moins favorisés.

Pour déterminer qui verse et qui reçoit, il a été créé un nouvel indicateur : le potentiel financier agrégé par habitant (PFIA/hbt). Le PFIA prend en compte la quasi-totalité des ressources stables et pérennes que les collectivités peuvent percevoir sur leur territoire à l'exception de celles de péréquation dont elles bénéficient. Pour calculer le PFIA/hbt, on applique à la population (DGF) le CPL vu précédemment. Cela favorise évidemment les collectivités les plus peuplées.

L'AMRF a demandé en 2013 la suppression du CPL car : « un habitant rural doit valoir aux yeux de l'État autant qu'un habitant urbain ».

Cet indicateur ne fait pas que favoriser les plus grosses collectivités. Il incite fortement au regroupement des collectivités et décourage tout à fait le retrait d'une commune d'un EPIC.

Illustrons cela par un exemple de fusion de deux Epic en 2013 :

	Population DGF	Population pondérée	PFIA	PFIA/hbt
EPIC A	14000	16081	10000000	622
EPIC B	14000	16081	10000000	622
EPIC A+B	28000	36783	20000000	544

Dans ce cas l'EPIC A avant fusion dispose d'un PFIA/hbt qui le rend éligible au prélèvement (seuil fixé à 604 € pour 2013). L'application du CPL exonère l'EPIC fusionné de toute contribution au FPIC. Cette atténuation des PFIA/hbt du fait des fusions induira automatiquement une baisse du seuil. Ce qui rendra éligibles au prélèvement des territoires dont le périmètre n'a pas changé.

En réponse à plusieurs questions posées par des parlementaires (Sénat n°07926 ; Assemblée n°8335), le ministre de l'économie et des finances a justifié l'utilisation de ce coefficient logarithmique (CPL) par l'existence de « coûts de centralité », sans autre précision. De tels coûts doivent exister, mais on peut imaginer qu'il existe également des économies dues à la mutualisation des moyens et des économies d'échelle à mettre en regard.

La pertinence de cet argument interroge donc. On peut légitimement penser que l'application de ce CPL a plus à voir avec une incitation à la fusion de certains EPIC et communes isolées qu'avec un mécanisme équitable de transfert des plus riches vers les plus pauvres.

Pour tenir ou améliorer leur position face au FPIC, les EPIC et les communes isolées n'ont pas d'autres solutions que de passer par des alliances.

**Pierre Vincenti**

*EPIC : établissement public de coopération intercommunale.*

*FPIC : fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales.*

*PFIA : potentiel financier agrégé.*

*PFIA/hbt : potentiel financier agrégé par habitant*

*DGF : dotation globale de fonctionnement*

*AMRF : association des maires ruraux de France*

## **Le mâle dominant, jusqu'à quand ?**

*La veuve ne s'était jamais remariée et déplorait qu'il n'y eût plus d'hommes d'avant 1870*

**Frédéric Révérend,**

*La drolatique histoire de Gilbert Petit-Rivaud*

Une étude de l'*Insee* de septembre 2016<sup>1</sup> nous apprend que la proportion de femmes plus âgées que leurs conjoints augmente : de 10 % en 1950, elle est passée à 16 % en 2012. Pain bénit pour les médias qui peuvent ainsi revenir sur le photogénique jeune ministre démissionnaire, dont on sait que la conjointe est de la génération d'avant, et ressortir le cliché de la cougar, cette croqueuse de chair fraîche. L'étude révèle également que si la différence d'âge moyen entre conjoints reste stable, de 2,5 ans, les écarts individuels se creusent, d'où la soupe habituelle sur l'amour qui n'a pas d'âge. Quand la sérieuse statistique fait le lit de la presse *people* !

Parfois les commentaires sur ces chiffres sont un peu plus sérieux : on cherche par exemple le sens de cette différence. Ainsi dans *Le Monde* (2 septembre), Marie Reynaud, chef de l'unité des études démographiques et sociales à l'*Insee*, déclare : « L'âge des conjoints dit des choses sur la place relative des hommes et des femmes dans la société », et François de Singly, sociologue de la famille, complète : « L'écart d'âge est un signe de supériorité de l'homme, on pourrait presque dire un indice de la domination masculine, dans toutes les sociétés ». Mais la sociologie explique-t-elle à elle seule cette différence ? Celle-ci ne date pas d'aujourd'hui mais vient de très loin, vraisemblablement de la préhistoire. À cette époque, et pendant longtemps par la suite, on attendait du futur mari qu'il soit en mesure de nourrir sa famille, ce qui nécessitait une certaine maturité et, de la femme, qu'elle puisse donner naissance à des enfants, qu'elle soit nubile.

Oui mais aujourd'hui, on n'a pas plus de besoin de courir après les aurochs et les femmes ont leur enfants à des âges assez avancés. Pourquoi cette différence ne disparaît-elle pas ? Du fait de la démographie. Quésaco ? Supposons une société moderne dans laquelle les filles se mettent en couple à 22 ans. Elles pourraient le faire avec des garçons du même âge. Mais si des garçons plus âgés sont toujours seuls, elles le feront plutôt avec ces derniers, dont les situations sont plus avantageuses. Supposons maintenant que ces garçons plus âgés soient déjà en couple, les filles se mettront alors avec des partenaires de leur âge, et si ces derniers étaient également pris, avec des partenaires plus jeunes

qu'elles. Cette situation a été vue, en partie, en France, comme le rappelle incidemment l'article de l'*Insee* – passage qui ne semble pas avoir frappé les médias – au lendemain de chacune des deux guerres mondiales. Les filles nées à ces époques ont davantage épousé de garçons de leur âge et de garçons plus jeunes, car les plus âgés, nés durant ces conflits, étaient trop peu nombreux.

Le « choix du conjoint », un des délices de la sociologie, n'a rien à voir avec le choix d'un yaourt dans une grande surface. C'est un choix croisé soumis à des contraintes démographiques qui ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Depuis la nuit des temps, sur le « marché matrimonial », les garçons sont plus âgés que les filles, ce qui fait que les premiers « choisissent » plutôt des filles plus jeunes et les secondes, des garçons plus âgés. Ces « choix » entretiennent donc le déséquilibre des âges du marché, lequel... Le mâle dominant a encore de beaux jours devant lui.

**Alfred Dittgen**

1. Daguet Fabienne, « De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme », *Insee Première*, n° 1613, septembre 2016

*Cet article a suscité des débats passionnés au sein du conseil élargi de Pénombre. Il est impossible de tout reprendre ici. On s'est ainsi demandé pourquoi à l'instant t les raisonnements démographiques semblent exclure les femmes mariées (ou vivant en couple) du « marché matrimonial ». Ou encore, pourquoi la situation observée après-guerre ne perdure pas. De ces échanges vous parviendra donc ce second texte, en réponse au second « pourquoi ».*

### **Vous habitez chez vos parents ?**

*- Tu ne me reconnais pas ? Non ? Et comment est-ce que tu me reconnaîtrais ? Cette guerre, ça a vieilli plus de femmes que ça n'a tué d'hommes, on peut le dire.*

**Colette**

*La fin de Chéri*

Sur cette île isolée du nom de « Popumoyenne », tous les hommes vivent 80 ans et toutes les femmes 85 ans (ils meurent le jour de leur 80<sup>ème</sup>, respectivement 85<sup>ème</sup> anniversaire). On compte aujourd'hui 80 Popumoyens et 85 Popumoyennes (étagés régulièrement de 0 à 79 ans, resp. 84 ans), et la population est remarquablement stable depuis très longtemps : Lorsqu'un habitant, homme ou femme, meurt avant l'âge canonique (80 resp. 85 ans) on

importe, on naturalise et on adopte un habitant de l'île voisine de Bigration de même sexe et de même âge que le défunt, et il ou elle prend en toutes choses la place de celui-ci.

La démographie popumoyenne est très bien organisée : Tous les 1<sup>er</sup> janvier :

- un Popumoyen et une Popumoyenne naissent ;
- un Popumoyen et une Popumoyenne se mettent en couple pour le reste de leur vie. Traditionnellement, et depuis la nuit des temps, le garçon atteint juste ce jour-là 26 ans et la fille 23 ans ;
- le Popumoyen de 80 ans et la Popumoyenne de 85 ans meurent, emportés par l'émotion des naissances et les ripailles du mariage.

Vous avez compris que, sauf le jour du nouvel an, la population de Popumoyenne (165 h.) se compose de :

- 49 célibataires (26 hommes et 23 femmes),
- 54 couples,
- 8 veuves.

En 1914-1918, un conflit a fait rage entre Popumoyenne et Bigration. Les 3 jeunes hommes qui auraient eu 24, 25 et 26 ans le 1<sup>er</sup> janvier 1919 ont été tués (les hommes mariés étaient dispensés de porter les armes). Le conflit n'a pas permis de remplacer les morts par des Bigratoires (les habitants de Bigration) et la population au 31 décembre 1918 avait diminué de 3 habitants. Les Bigratoires acceptèrent de reprendre la coutume de remplacement des morts de Popumoyenne pour l'avenir, mais pas des trois soldats qui les avaient agressés (on a des principes !).

Le Conseil élargi de Popumoyenne décida de



reprendre les mœurs antérieures. Il pouvait :

- soit décider que les trois jeunes filles dont le promis était mort pour la Patrie resteraient célibataires, qu'on passerait 3 St-Sylvestre sans mariage et qu'on conserverait la différence d'âge coutumière entre conjoints ;
- soit abolir la différence d'âge entre conjoints et programmer pour le 1<sup>er</sup> janvier 1919 le mariage de la jeune Insette (23 ans) avec le jeune Inedin (23 ans également) : désormais garçons et filles convoleraient le jour de leurs 23 ans. C'est ce qu'ils firent au début.

Vers 1925 Alfred Populo, démographe popumoyen, rencontra Alfred Démolo, démographe français au 1<sup>er</sup> congrès international de démographie comparée et ils constatèrent qu'à plus de 13 000 km de distance, on avait connu des phénomènes étonnamment semblables : la différence d'âge au mariage qui était d'environ 3 ans traditionnellement avait fondu brusquement du fait de la pénurie d'hommes en âge de se marier.

Revenu chez lui, Alfred Démolo se spécialisa en statistiques de nuptialité et constata avec étonnement que la différence d'âge au mariage, réduite à zéro dans les années suivant la guerre, se reconstituait progressivement au long des années.

Ayant du mal à modéliser le phénomène (la science démographique était balbutiante et la plume Sergent Major, récemment inventée, tenait lieu d'ordinateur...), il télégraphia à son collègue Populo, pour lui demander ce qu'on observait à Popumoyenne.

À Popumoyenne, après quelques années d'âge égal au mariage, un malaise s'installa : changer ainsi une habitude ancestrale n'est pas qu'une affaire de calcul et de colonne des âges (tenant lieu de pyramide dans ce pays). Est-ce que les jeunes gens de 23 ans n'étaient pas suffisamment matures pour les responsabilités familiales ? est-ce que cette différence était d'ordre génétique ? d'ordre métaphysique ? les savants en disputaient, tandis que les gouvernants, conscients du malaise social croissant, décidèrent finalement de rétablir la différence d'âge au mariage. Il fallait donc désigner trois jeunes filles parmi les 13-22 ans, et fixer que, quand elles auraient 23 ans, elles céderaient leur place nuptiale à leur cadette de 22 ans. Deux volontaires se désignèrent, Castorette et Polluxine. On tira au sort la troisième.

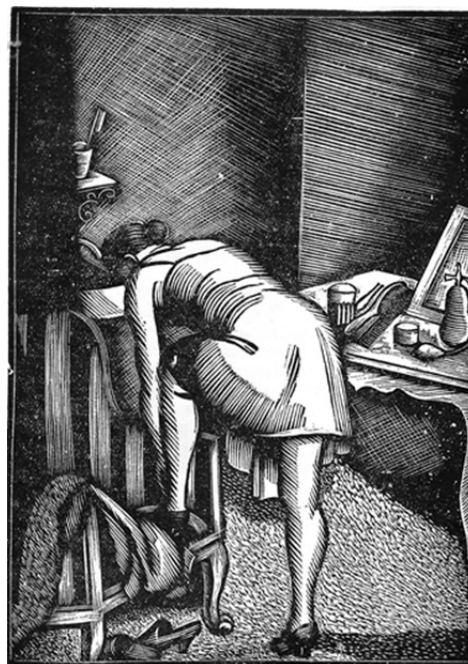
Dix ans après, on était donc revenu à la situation ancestrale en matière de nuptialité... sauf que la communauté comptait désormais 3 femmes en âge

d'être mariées restées célibataires. C'est au reste vers cette époque que Polluxine et Castorette inventèrent le mariage homosexuel<sup>1</sup>. Leur union résolut les 2/3 du problème. Mais les choses se gâtèrent récemment lorsque de jeunes garçons se mirent, forts du précédent de leurs ancêtres<sup>2</sup> de la Belle Epoque, à évoquer un droit venu d'on ne sait où au « mariage pour tous » redoutable perspective au regard de l'équilibre démographique de Popumoyen. Aux dernières nouvelles, le débat dure toujours et le petit fils du démographe précité, M. Populo junior, vient d'être envoyé en France pour voir comment nous gérons cette question...

Quant à Alfred Démolo, il crut pouvoir conclure du modèle popumoyen que le rétablissement progressif spontané de la différence d'âge au mariage entre les deux guerres a bien dû produire un nombre supplémentaire non négligeable de célibataires femmes, à peu près égal, finalement au nombre de tués à la guerre...

*Jean-René Brunetière*

1. On comprend pourquoi elles étaient volontaires !
2. Vous allez me dire que, par construction, ça ne pouvait pas être leurs ancêtres, mais depuis que les Camerounais ont pour ancêtre les Gaulois...



## PÉNOMBRE SE FÂCHE !

### 28 millions de Français(es)

En dépit de la mise au point de Pénombre, que nous espérons naïvement définitive, selon laquelle on ne pouvait pas dire « Un jeune sur quatre est au chômage », on entend encore souvent cette affirmation erronée (y compris dans la bouche de Philippe Meyer sur *France Culture*).

Rappelons rapidement de quoi il s'agit. Le taux de chômage des 15-24 ans est voisin de 25 % (23,7 soit 643 000 personnes selon l'*Insee*. Ce taux de 25 % ne se réfère pas à la population totale des jeunes de cette tranche d'âge – qui doit avoisiner 8 millions – mais à la seule population dite « active » (c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi considérée comme suffisamment active, soit environ 2,7 millions). Sont en effet exclus de la population « active » les personnes, évidemment majoritaires à cet âge, qui sont sans emploi mais n'en cherchent pas, selon les critères du Bureau international du Travail (par exemple parce qu'elles poursuivent leurs études ou sont en formation). Il n'y a donc pas « un jeune sur quatre » au chômage mais environ 643 000 / 8 000 000 soit à peu près un jeune sur douze. C'est beaucoup, beaucoup trop, mais ce n'est pas un jeune sur quatre.

Variante de ce calcul erroné, encore plus flagrante : le 21 juin, lors de l'émission – généralement très intéressante – « Les Pieds sur terre » de *France Culture*, consacrée ce jour-là au « coaching » et au « chouchouting » (!) des chômeurs par Pôle emploi. On y a entendu : «...les terribles statistiques d'un chômage certes en légère baisse mais qui touche quand même un Français sur dix : 2,8 millions de personnes. »

Nous y re-voilà, sous un autre angle : si 2,8 millions de personnes « statistiquées » comme chômeuses représentent un Français sur 10, il y a  $2,8 \times 10 = 28$  millions de Français ! En fait, c'est bien, ici aussi, de la population dite « active » qu'il s'agit – elle est effectivement estimée à 28 millions – et non, bien sûr, de la population totale (des résidents en France). Celle-ci avoisine 66 millions de personnes et non 28 millions. Les statistiques sont peut-être « terribles » – et le problème social qu'elles résument l'est effectivement – mais pas au

point de faire disparaître du territoire national près de 40 millions de personnes !

*Alain Gély*

Pour un raisonnement plus précis, voir l'article de la Lettre Blanche n° 43, « Le chômage des jeunes : un sur quatre ou un sur douze ? » Sur le site de Pénombre : <http://www.pénombre.org/Le-chomage-des-jeunes-un-sur>

### On allait oublier les NEET !

Du 1<sup>er</sup> au 6 juin et du 20 au 25 juillet 2016, le Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat a organisé une campagne d'affichage. Parmi les 6 affiches utilisées, il y avait celle-là :



Le service « Désintox » de *Libération* l'a repérée très rapidement<sup>1</sup> et l'on pouvait lire – dès le 8 juin 2016 – la critique suivante : « Un jeune sur trois au chômage, c'est beaucoup. Et c'est grossièrement faux, pour deux raisons. Primo, si on regarde le taux de chômage des jeunes (calculé sur la population active), on est plus proche d'un jeune sur quatre : 23,4% en 2014. Deuxio, ce chiffre fond comme neige au soleil si, comme le suggère le slogan, on compte tous les jeunes (et non plus seulement ceux dits actifs). Dans ce cas, le ratio est ramené à 9,1 sur 100, selon les données d'Eurostat



sur l'année 2015. Bref, moins d'un jeune de 15 à 24 ans sur dix est au chômage en France. Bien loin d'un sur trois. »

Rien à redire, si ce n'est qu'on peut s'interroger sur le passage de « 1 sur 4 » à « 1 sur 3 ». Le « 1 sur 4 » peut passer pour de l'ignorance (du mode de calcul du taux de chômage) ou de la malignité... Le « 1 sur 3 » semble un mensonge.

A moins que...

L'affiche dit « 1 jeune sur 3 n'a pas de travail » ; *Libé* traduit « Un jeune sur trois au chômage »...

La différence est là : on peut être sans travail et ne pas être considéré comme chômeur ! Et, ceci est encore plus marqué pour les jeunes, à tel point que –depuis 2010– la Commission européenne identifie une catégorie sociale de jeunes n'étant ni en emploi, ni en études, ni en stage à un instant donné, qu'elle a nommée NEET<sup>2</sup>. On peut représenter ainsi la situation des jeunes :



ACTIFS		INACTIFS	
Emploi	Chômage	Autre	Formation
Emploi	NEET (sans travail)		Formation

En utilisant l'enquête<sup>3</sup> de la *Dares* « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2014 », on aura, pour 2014, et les jeunes de 15 à 24 ans, les résultats suivants :

Part de chômage	Nombre de chômeurs 15-24 / Population totale 15-24	8,7 %
Part de NEET	Nombre de NEET 15-24 / Population totale 15-24	10,9 %

Il est donc clair qu'il y a plus de jeunes sans travail (1 sur 9) que de jeunes au chômage (1 sur 11). Mais, on est loin du « 1 sur 3 » du FNPCA. J'ai trouvé un dossier d'information mais, hélas, il ne dit rien sur la façon d'arriver à ce « 1 jeune sur 3 n'a pas de travail ». Il nous reste à l'imaginer...

Puisqu'il existe un taux de chômage, ne pourrait-on calculer –de la même façon– un « taux de sans travail » ? (la *Dares* ne fait pas ce très contestable calcul<sup>4</sup>).

Taux de chômage	Nombre de chômeurs 15-24 / Population active 15-24	23,4%
Taux de sans travail	Nombre de NEET 15-24 / Population active 15-24	29,4%

Bingo ! Ce 29,4 % ne vous semble-t-il pas à l'origine du slogan « Un jeune sur trois n'a pas de travail » ?

**Jean-Jacques Petit**

1. [http://www.liberation.fr/desintox/2016/06/08/les-intox-et-gros-raccourcis-de-la-campagne-de-promotion-de-l-artisanat\\_1457808](http://www.liberation.fr/desintox/2016/06/08/les-intox-et-gros-raccourcis-de-la-campagne-de-promotion-de-l-artisanat_1457808)
2. *Neither in Employment nor in Education and Training* : jeunes inactifs ou chômeurs qui ne suivent pas une formation, qu'elle soit formelle ou non formelle.
3. <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-088.pdf>
4. ndlr : calcul d'autant plus contestable que la population active, selon la définition rappelée dans l'article précédent n'inclut pas tous les NEET. Mais s'agissant d'un calcul fictif pour expliquer une erreur, la fiction n'est pas censurée par la rédaction.

### **Trop de vérité nous étonne**

Lors du débat du 24 novembre 2016, précédant le second tour des primaires de droite, je crois entendre Alain Juppé affirmer que « en France, il y a 25 % des jeunes de moins de 25 ans au chômage, contre 7 % en Allemagne ». J'ai dû mal entendre ! Mais non, il le dit même une seconde fois. Je m'attends à ce que nombre de décodeurs et autres fact checkers s'indignent. J'en ai trouvé un : le site *20 minutes.fr* commente et critique les affirmations des candidats. J'y cours. Je n'ai pas rêvé. Alain Juppé a bien affirmé cela, entre autres, à 21h20. Le site vérifie cette affirmation et conclut :

« VERIFICATION. VRAI »

« D'après un rapport de Eurostat dévoilé le 16 avril et intitulé « Que signifie être jeune dans l'Union européenne aujourd'hui? », l'office statistique de l'Union européenne révèle que 25 % des jeunes de moins de 25 ans en France sont au chômage en 2013, pour un peu moins de 7 % en Allemagne, qui se place dans les meilleures élèves en Europe. » S'ils avaient lu correctement le rapport d'Eurostat qu'ils citent, ces fact checkers diraient moins de



bêtises car on y lit en encadré « The youth unemployment rate is the percentage of unemployed young people in the age group 15–24 compared to the total labour force in that age group. The active population, also called labour force, includes both employed and unemployed people, but not the economically inactive, such as pre-school children, school children, students. »

J'ai quand même un bon espoir dans les décodeurs du *Monde* pour enfin tordre le cou à cette affirmation.

« Les Décodeurs » le 24 novembre à 21h23

« Vérification

« Alain Juppé affirme que « 24 % des jeunes en France sont au chômage » contre « en Allemagne, 7 % ». C'est statistiquement vrai, selon les chiffres d'Eurostat pour septembre 2016 pour les moins de 25 ans. Attention, néanmoins, dans ce type de comparaison entre pays sur ce plan : certains facteurs expliquent une partie de cette différence, comme le fait qu'il y a nettement plus de jeunes arrivant sur le marché du travail chaque année en France qu'en Allemagne. »

*Béatrice Beaufile*

### **Et pour rire un peu quand même**

Aux infos TV de *France 2* du vendredi 27 octobre j'apprends que le nombre de chômeurs de catégorie « A » a fortement diminué en septembre, ce qui fait tomber le taux de chômage « sous la barre symbolique de 10 % ». Cela étant, on ne nous dit pas de quoi cette barre est le symbole. Faut-il supposer qu'un taux de chômage de 10 % ou plus est grave et un de moins de 10 %, seulement bénin ? Cela m'étonnerait que les 3 millions et demi de personnes qui cherchent toujours du travail soient de cet avis. J'en étais là de mes réflexions quand j'ai lu le lendemain dans la presse écrite, en l'occurrence dans *La Croix*, qu'en Espagne le taux de chômage a été de 18,9 % au troisième trimestre et que « pour la première fois le pays voit cet indicateur tomber sous la barre symbolique de 20 %. »

Pascal n'en finit pas d'avoir raison : « vérité au-delà des Pyrénées, erreur au-delà ».

*Alfred Demolo*

## LE SON DE PÉNOMBRE

---

### **Un kilomètre à pied, ça use, ça use...**

**A**U MOMENT où j'écris ces lignes<sup>1</sup> nous sommes à la veille des élections régionales. Quels qu'en soient les résultats, les transports en commun devraient fortement s'améliorer puisque tous les « grands candidats » le promettent :

« Des transports 24h/24, tous les RER et Transilien renouvelés (avec wifi, 4G et climatisation), une police des transports, 1 000 chauffeurs de bus pour la grande couronne » (Bartolone).

« Donner la priorité aux transports en commun et aux alternatives à la voiture individuelle » (Cosse).

« Plan RER à l'heure, achat de 800 rames, doublement de la ligne B ; 10 000 embauches pour sécuriser et humaniser les transports » (Laurent).

« Des lignes RER et Transilien neuves ou totalement rénovées en 2021, avec la vidéo-protection, l'information voyageurs et la 4G » (Pécresse).

« Améliorer les transports en grande couronne et favoriser la rénovation des lignes existantes » (Saint Just).

Je reste néanmoins songeur sur ces belles promesses. En effet, deux d'entre elles ne sont que des vœux pieux, dont, paradoxalement, celle de la liste écologiste, avec sa simple « priorité aux transports en commun », et celle du FN, qui ne se mouille pas puisqu'il se contente de « favoriser la rénovation des lignes existantes », plutôt que de promettre de les rénover tout simplement. Quant aux autres, elles sont certes précises, mais coûtent aussi fort cher et auront donc bien du mal à voir le jour. Cela étant, je ne voudrais pas être bêtement critique. Élections ou pas, les transports en Île-de-France, tout en étant toujours insatisfaisants, s'améliorent et devraient s'améliorer encore plus avec les nouvelles lignes de métro, le Grand Paris, passant par la banlieue.

C'est dans ce cadre préréctoral, que Julien Demade (auteur de « Les embarras de Paris ou l'illusion techniciste de la politique parisienne des déplacements » L'Harmattan, 2015) publie un article dans *Le Monde* du jeudi 4 décembre 2015, « Transports franciliens : aucune proposition politique n'est à la hauteur. » qui m'a fait tiquer.

L'auteur, fervent adepte du vélo et de la marche à pied, milite pour le développement de ces deux modes de transport. On ne peut qu'être d'accord avec lui, puisque ces deux modes sont bons pour la Terre et pour les hommes qu'elle porte. Ceci posé, il écrit : « La seule différence entre les candidats [aux régionales] porte sur le point de savoir s'il faut poursuivre, aussi bien les politiques autoroutières ou ferroviaires, ou cette dernière seulement ». Pas de chance, le seul échelon administratif pas concerné par les routes est la région. À partir de là, il fait un constat et propose une solution.

Le constat : « le premier mode de déplacement des Franciliens est non pas l'un de ces modes motorisés qui intéressent tant le personnel politique, mais la marche qui représente 39 % de leur trajet. » et : « l'essentiel des déplacements se fait sur des distances qui ne requièrent pas l'emploi de modes motorisés : 45 % font moins de 1 km et 30 % entre 1 et 5 km, ce qui correspond à des distances aisément réalisables à vélo ». Concernant la marche à pied, notre auteur vient de découvrir la Lune. Personnellement je sors à pied plusieurs fois par jour pour mes achats, ma promenade... dans mon environnement immédiat. Ça ne change rien au fait que j'ai aussi besoin des transports en commun pour aller plus loin. Quant aux distances réalisables à vélo, il a raison, avec trois petits bémols 1) Paris et l'Île de France ne sont pas plats, contrairement à Amsterdam ou à Copenhague : les Bellevillois qui utilisent le Vélib' le prennent uniquement pour descendre la colline et laissent le camion remonter les engins. 2) Quand il pleut, la plupart des Véliens prennent le bus ou le métro. 3) Les personnes âgées, et il y en a de plus en plus, et d'autres, ne sont pas en mesure d'utiliser ce moyen de transport.

Sa solution : inciter à faire du vélo sur les courtes distances. Ainsi « transports en commun comme en voiture, délestés de ceux de leurs usages qui pourraient être aisément effectués à pied et surtout à vélo, non seulement ne seront plus engorgés, mais ne seraient plus les causes des problèmes liés à cet engorgement. D'une part, la pollution automobile s'en verra drastiquement diminuée, d'autre part, les besoins de financement des transports en commun [...] connaîtront une forte baisse ». Comme c'est simple ! L'auteur oublie juste une chose : les Franciliens coincés dans les bouchons et dans les transports en commun le matin et le soir, vont au travail et, s'ils n'y vont pas à pied ou à vélo, c'est que celui-ci se situe généralement loin de leur domicile.

Et de plus en plus loin avec l'extension de l'agglomération, la mobilité professionnelle de plus en plus forte et la frénésie de déménagement des boîtes ; qu'il ne sert donc à rien, d'essayer d'habiter à une courte distance de celle qui vous emploie pour le moment. J'avais un voisin venu habiter à l'est de l'agglomération parisienne où son entreprise s'était installée, laquelle quelques années plus tard a trouvé bon de déménager à la Défense, à l'exact opposé. L'amélioration des transports en commun est donc indispensable, en particulier le Grand Paris, que notre auteur pense économiquement irréalisable : « un fantasme ».

En fait, je me demande si Julien Demade sait que la capitale a une banlieue. À le lire on a l'impression qu'il vit dans un Paris de quelques kilomètres de diamètre, le Paris du Moyen Âge.

**Jean Célestin**

1. Vu notre lenteur éditoriale à *Pénombre*, on sera peut-être à la veille des présidentielles au moment de lire cet article. (ndlr : bien vu Monsieur Célestin, le maquettiste devrait songer à sa retraite !)

### **Comment ? Pas vous ?**

Un chiffre a été assez largement relayé dans les médias le 16 avril 2016 : « 100 % des femmes ont déjà été harcelées dans les transports en commun » (*L'Express*), « Harcèlement dans les transports : 100 % des femmes ont déjà été victimes » (*20minutes*) ou même, *le Souffon*, « 100 % des femmes victimes de harcèlement dans le métro »

Je suis particulièrement intrigué par le chiffre de 100 %. Dans ce contexte, j'ai cherché à trouver une base de données de l'étude qui a permis de sortir ce chiffre mais je n'ai pas trouvé. Quelqu'un à *Pénombre* aurait-il accès à ces données par hasard (ça m'intéresserait beaucoup d'y jeter un œil) ? Par contre j'ai trouvé un rapport<sup>1</sup> du HCEfh (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) qui parle du sujet et reprend le chiffre de 100 %.

On y apprend du coup que : « 100 % des utilisatrices des transports en commun ont été victimes au moins une fois dans leur vie de harcèlement sexiste ou agressions sexuelles, conscientes ou non que cela relève de ce phénomène. Les jeunes femmes sont particulièrement concernées. Dans plus de 50 % des cas, la 1<sup>ère</sup> agression intervient avant 18 ans. » Source : Résultats des consultations menées par le HCEfh, mars 2015 (en page 5 du rapport).

Il y a d'autres chiffres intéressants rapportés (notamment à cette page 5 du rapport). Ce qui est aussi intéressant ce sont les « comportements » qui entrent dans la catégorie « harcèlement sexiste » et ceux qui entrent dans la catégorie « violence sexuelle » dans le rapport ; et comment les mots « harcèlement » et « violence » sont parfois utilisés de façon interchangeable après, pourtant, les avoir bien définis comme deux concepts différents pris en compte séparément au niveau de la loi (page 14 du rapport). Et les liens qualitatifs qui sont présentés entre les deux (pages 15 et 16), notamment une flèche pointillée liant la mention « du harcèlement sexiste » à celle de « aux violences sexuelles ». D'où mon intérêt pour l'étude « consultation menée par le HCEfh en mars 2015 » et pour en savoir un peu plus sur les personnes qui ont été interrogées, avec quelles questions, etc. Je ne doute pas du bien-fondé de l'étude ni même du résultat montrant une réalité problématique, voire dangereuse, pour les femmes dans les transports en commun. Mais en général, quand on voit un chiffre aussi absolu que 100 % dans une enquête c'est que quelque chose n'est pas dit dans l'étude ou que la réponse est comprise dans la question posée. Il faudrait peut-être voir au niveau des catégories proposées aux personnes sondées pour se définir comme harcelées ; par exemple, un des comportements pris en compte (page 15) en tant qu'harcèlement sexiste est « les regards insistants »... Je me demande si cela faisait partie des catégories proposées aux sondés lors de l'enquête. Ce chiffre de 100 % me paraît trop caricatural pour être honnête ou alors il prend en compte une variété de cas tellement large qu'il perd toute crédibilité à mes yeux (mais ce n'est que mon opinion personnelle, dénuée des apports cruciaux de l'enquête elle-même).

**François Asperti**

(...)

1. <http://fr.scribd.com/doc/261942856/HCEfh-Avis-harcèlement-2015-04-16-V>



### (...) **Peu importe la source, seul l'effet se compte**

On n'arrête pas le progrès méthodologique ! On trouve ceci sur [www.contrepoint.org](http://www.contrepoint.org) sous la plume de Benoît Rittaud (le 8 février 2016). Citation :

« La source mentionnée dans le rapport pour ce résultat est un laconique « Résultats des consultations menées par le HCEfh, mars 2015 ». J'ai donc fait ce que tout citoyen un peu préoccupé de la qualité des rapports officiels devrait faire plus souvent : j'ai écrit au HCEfh pour leur demander des détails sur leur méthodologie.

« Réponse : ce chiffre est issu d'une consultation d'une soixantaine de questionnaires collectés à l'issue de rencontres organisées sur le thème « genre et espace public ». En gros, c'est un peu comme faire un sondage dans une file d'attente à un distributeur bancaire grec pour demander à ceux qui font la queue s'ils souffrent du manque de liquidités.

« Mon interlocutrice du HCEfh m'a explicitement dit qu'il s'agissait, *via* cette courte enquête, d'obtenir « un chiffre d'appel ». C'est vrai que 100 % en est un, mais il est tout de même éthiquement fort contestable de l'utiliser sans la moindre prudence et à des fins de communication. Lorsqu'un organisme public s'autorise une telle manipulation des chiffres, il obtient peut-être l'effet médiatique recherché, mais à un prix qu'il ne mesure sans doute pas : la perte d'une part de sa crédibilité. Une noble cause n'a pas besoin de « chiffres d'appels » pour être défendue. »

Plus innovant encore en matière de méthode d'enquête : l'article de *20minutes* du 16 avril 2016 mentionné dans l'article précédent contient interview d'Ernestine Ronai auteure du rapport. Citation :

« -Dans votre rapport, vous assurez que 100 % des utilisatrices de transport en commun sont victimes, au moins une fois dans leur vie, d'une forme de harcèlement sexuel. Expliquez-nous ce phénomène ?

« -Le chiffre atteint 100 % car la plupart des utilisatrices ne sont pas forcément conscientes d'avoir été victimes de harcèlement. (...) »

On peut donc imaginer que sur les 60 personnes qui assistaient aux rencontres, les N se souvenant avoir été harcelées ont été classées dans la catégorie « victimes conscientes », et les 60-N ne se souvenant de rien de particulier dans la catégorie « victimes inconscientes » !

Un saut méthodologique dans les enquêtes de victimation ! Et des économies budgétaires considérables en perspective pour l'*Insee* grâce à ces nouvelles méthodes...

**Jean-René Brunetière**

*Ndlr : cette « mise au point méthodologique » ne vise pas à minimiser le préjudice vécu par les N victimes conscientes ni d'ailleurs celui des 60-N éventuellement inconscientes. Au contraire, il nous semble qu'une campagne de sensibilisation sur le sujet ne devrait pas diffuser des chiffres dignes d'une publicité pour un produit cosmétique miracle...*

### **Une démographie de gribouille**

Marion Maréchal-Le Pen est l'invitée de la *Matinale* de *France-Inter* du 9 mars 2016. Pour défendre le bien-fondé du projet de retraite à 60 ans du FN, elle déclare (toutes citations de mémoire) : « C'est indispensable, car la vie va raccourcir, l'espérance de vie va baisser ». Patrick Cohen, l'interviewer, aussi estomaqué que moi par cette nouvelle, lui demande d'où elle la tient. - MMLP : « de médecins ». Cette réponse me re-estomaque, car les médecins, pour la plupart très compétents pour préserver la vie des individus, ne le sont guère pour juger de l'évolution de la vie de la population dans son ensemble, vu qu'ils n'en voient que les malades (cf., mon article « Fuir Paris ? » dans le numéro précédent.) L'interview continue et un peu plus tard, le fact checking interne de la station avertit PC que l'espérance de vie a baissé l'année dernière et ce « pour la première fois ». PC ajoute : « mais c'était conjoncturel ». MMLP jubile néanmoins « Vous voyez bien ! ». En fait, la baisse de 2015 ne traduit pas une tendance : elle est due principalement à la grippe particulièrement virulente cette année-là et contre laquelle le vaccin a été très peu efficace. Par ailleurs, contrairement à ce que disent la plupart des médias, ce n'était pas « la première fois ». Il y a eu également une baisse en 2003 chez les femmes, moins importante certes, du fait de la surmortalité due à la canicule. Cerise sur le cadeau dans ce bêtisier démographique : PC réplique à MMLP que l'espérance de vie mesurée en 2015 concerne les enfants nés cette année-là et donc que la baisse ne se fera sentir chez les retraités que dans soixante ans !!! Faut-il le rappeler, l'espérance de vie mesurée une année donnée est celle d'une génération qui aurait à

chaque âge les risques de décès de cette année-là. Donc, sur une génération fictive. L'espérance de vie de la génération, réelle, née en 2015, on la connaîtra dans un peu plus de 100 ans, quand celle-ci aura disparu.

*Alfred Dittgen*

### **Précis de poétique économique**

Il nous arrive souvent à Pénombre, d'échanger en réaction à des propos saisis au vol d'une émission de radio et cela peut nous entraîner loin. Ainsi le samedi 16 septembre 2016, l'émission « l'économie en question » de *France Culture* recevait trois économistes pour évoquer les difficultés persistantes de l'économie à intégrer le risque climatique dans ses analyses. A la fin de l'émission, les trois compères doivent indiquer leur chiffre du jour. Un économiste au CEPII, déclare le sien : « 80 %, c'est le niveau de corrélation des variations de prix d'actifs sur les marchés financiers ». Atterrée, notre auditrice pénombrienne lance les limiers de la cellule *fast checking* qui met la main sur ceci, vite attribué à un « robot pressé » (extrait) :

#### **CEPII** Quels sont les nouveaux symptômes de vulnérabilité ?

- Généralisation aux pays émergents de la logique financière qui a mené à la crise :
  - Fed QE injecte \$4trn liquidités → cascade de leviers par carry trade : \$7trn financent entreprises émergentes (crédits + obligs) à partir de 2009.
  - Dette totale pays émergents > dette des pays avancés avant la crise financière. FMI estime \$3trn de surendettement corporate. Niveau alarmant parce que la rentabilité ↓ avec déflation des prix à la production liée à la stagnation séculaire : *excès d'offre en Asie et défaut de demande en Europe.*
- Détérioration des conditions de crédit :
  - Mismatch d'échéances lorsque les prêteurs initiaux retirent leurs capitaux avec \$ ↑ → chaîne de risques de contreparties parce que des capitaux espérés liquides en collatéraux des prêts (ETFs) ne le sont plus lorsque leur valeur de marché ↓.
  - Flux sortants → ↑ coûts et détérioration des conditions d'emprunt en émergents → ↓ devises/\$ → ↑ taux d'intérêt → ↑ mismatch sur dettes en \$ et ↑ coût des dettes en monnaie nationale
- Instabilité dans les marchés d'actifs :
  - Corrélation instantanée élevée dans les marchés d'actifs entre US Europe et émergents: 70 % contre 80 % au paroxysme de la crise et 35 % en moyenne sur 1997-2007
  - À cause de surliquidités, concentration et interconnexion de l'*asset management*, manque de *market making* (banques d'invest – actives) et usage immodéré des dérivés.

Il n'en fallait pas plus pour qu'une nouvelle rubrique de la *Lettre blanche* apparaisse. Avis aux poètes méconnus cherchant une revue...

### **Capitaux liquides**

Capitaux liquides, leviers en cascade  
C'est la dette totale  
En déséquilibre, la balance  
S'en balance, s'en balance  
Y a plus de market making  
Bing, bing, bing

Pib ! Fed ! Boum !  
Mismatch !

L'asset management est interconnecté  
Les flux de capitaux complètement déconnectés  
Injectées, les liquidités  
Font un usage immodéré des dérivés  
Hors contrôle, le marché, hors contrôle  
Molle, la croissance, molle

Pib ! Fed ! Boum !  
Mismatch !

Agents et émergents  
Sont alarmants, alarmants  
Séculaire, la stagnation  
Instantanée, la corrélation  
N'érodez pas le principe de la devise clé !  
Anticipez, bon sang, anticipez !

Pib ! Fed ! Boum !  
Mismatch !

Trend ↑ trend ↓ trend ↓  
\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$  
C'est <0 tout ça, c'est <0, <0, <0...  
Brute ! Chocs macro ! Chaîne de risques !  
Freinez, freinez !!!  
Freinez le retour à l'inflation vers la cible !  
Liquidez, liquidez !!!  
Liquidez les actifs !  
Liquidez les actifs !

Pib ! Fed ! Boum !  
Mismatch ! Mismatch ! Mismatch !  
Mismaaaâââtchhhh...

**Robot pressé**

©Pénombr

## DCC IS WATCHING YOU

---

### Florilège

Ces derniers temps, j'ai relevé un florilège de trucs qui me confortent que les médias (très *lato sensu*) ne s'améliorent pas dans leur utilisation des statistiques.

J'en ai relevé deux exemples :

#### Cambriolages

*Direct Matin* a commandé un sondage exclusif à CSA publié le 10 mai 2016, dont il ressort que plus de huit personnes sur dix (84 %) disent prendre des précautions en sécurisant leur logement. Que font-ils donc pour ça ? « La première réaction est de ne pas afficher son absence sur les réseaux sociaux, explique Jérémie Piquandet, du pôle *Society* de CSA. En effet, 72 % des sondés disent être discrets sur *Facebook* ou *Twitter*, utilisés par les voleurs pour cibler les logements. Les 50-64 ans sont les plus méfiants, puisqu'ils sont 82 % à ne pas évoquer leur départ sur Internet, contre 56 % des 15-24 ans ».

Génial. Facebook, c'est 42 % de pénétration en France (en décembre 2015 selon le blog du modérateur), 26 millions d'utilisateurs dont 17 sur mobile. 22 millions d'utilisateurs quotidiens. Âge moyen des utilisateurs 22 ans, 87 % ont entre 18 ans et 29 ans). Le profil Twitter est peu différent. Quid des séniors ? 1 sur 5 inscrit sur un réseau social. Utilisateurs actifs : 10 % des utilisateurs de Facebook comme pour Twitter. Bien évidemment, à 22 ans, on est locataire ou propriétaire et très concerné par la protection du domicile. On comprend mieux qu'ils sont « 82 % à ne pas évoquer leur départ sur Internet », y compris ceux qui n'y sont pas connectés (78 % des non internautes ont plus de 60 ans, 52 % des retraités et 69 % des plus de 70 ans ne se connectent pas au web par manque d'intérêt, seulement 37 % des 60-69 ans et 10 % des 70 ans et plus s'évaluent compétents dans leur utilisation d'Internet, 55 % des 60-69 ans et 89 % des 70 ans et plus n'achètent rien en ligne, 38 % des 70 ans et plus et 28 % des retraités trouvent Internet trop compliqué à utiliser (source Étude 2015 Aeticom, « Les usages du web des 60 ans et plus »)

Alors, évidemment, ces demeures du numérique « se tournent davantage vers un moyen de prévention plus classique ».

*Direct Matin* a bien fait de demander l'exclusivité du sondage. Des résultats comme ça, ça ne se partage pas. La preuve, j'ai envoyé un mail au service communication de CSA pour avoir le détail de la méthodologie et des résultats. Sans retour.

#### Carburants

Ndlr : nos lecteurs internautes auront constaté que cette partie de l'article a été mise en ligne sur le site de *Pénombre* en « temps réel ».

Il n'y a pas de pénurie, les dépôts sont tous libérés, mais, à en croire ce matin l'application *Essence*, plus de 80 % des stations-services seraient encore en rupture totale ou partielle de carburant en Ile-de-France (notamment à Paris et dans les Hauts-de-Seine) et en Loire-Atlantique. Mais ça va mieux.

Pourtant, ils sont tous fâchés avec les chiffres, nos gouvernants et nos médias. Depuis le début de la crise, dans le sillage du ministre, les calculs se sont toujours rapportés au nombre de stations-services en France, soit 12 000. Or, l'inventaire des stations-services réalisé à la fin 2015 par l'UFIP donne un chiffre un peu différent : 11 269 dont 6 197 pour les réseaux traditionnels et 5 072 pour les grandes et moyennes surfaces. Il est probable que le nombre actuel ne dépasse guère 11 200 puisqu'il disparaît en moyenne 150 stations par an (2012-2015).

Le choix du dénominateur n'est pas neutre. Ainsi, on entendait la semaine dernière sur *France 2* (Pujadas) : « plus de 4 000 stations-service sont en rupture totale ou partielle, soit 1 sur 3 » alors que la réalité est de 36% ou plus. *Direct Matin* arrivait samedi à 52 % (« quelque 5 300 stations sur les 10 200 stations du pays », chiffres d'origine inconnue) ? A l'inverse, bien des chiffres du week-end ont pris en compte les fermetures dominicales comme le signe de stations-service en rupture de carburants.

Mais on sait aujourd'hui que *moins il y a de stations-service ouvertes, plus on achète de carburant*. Trois à cinq fois, selon l'UFIP, sans qu'on sache sur quelle période (une journée, une semaine), cinq fois selon *France 2*, tout ça à cause de ces cochons d'automobilistes qui font des pleins de précaution. Soit les baignoires sont pleines de gazole, soit les automobilistes ont beaucoup plus roulé à cause des grèves, mais on voit mal comment on aurait un coefficient x 5 sur plus d'une ou deux journées, ce qui serait logique quand beaucoup n'ont pas pu faire le plein la veille.

D.C.C.

## Ach ! Maudits chiffres...

C'est dans *Les Échos* de ce jour, un article titré : « Obésité : une pilule qui se change en ballon dans l'estomac pour perdre du poids ». On y lit que la société américaine Obalon a développé une pilule contenant un ballon qui se gonfle dans l'estomac. 347 patients ont participé à cet essai mené aux États-Unis, tous dotés d'un IMC de 30 à 40. La moitié des participants ont avalé au total trois capsules, soit une toutes les trois semaines, chaque capsule contenant « un ballon qui se gonfle ensuite avec 250 m<sup>3</sup> d'azote par un cathéter », l'autre moitié absorbant des capsules mais sans ballon.

Je vous vois tous venir. Vous imaginez déjà que je vais moquer ces scientifiques incapables de constituer un échantillon témoin à partir d'un effectif impair ! En fait, ce sont des esthètes, ils ont voulu un nombre premier. Mais non, ce qui m'étonne, ce sont les 250 m<sup>3</sup> d'azote. Imaginez, si on faisait le test à Oulan-Bator, ce serait la mongole fière qu'aurait attrapé le ballon ! C'est vrai que les gaz sont des scélérats qui occupent tout l'espace disponible, mais un estomac, ça ne dépasse guère un demi-litre à vide chez l'homme et, tout gonflé, c'est moins de quatre litres.

Un passage sous Google. On s'assure que tous les médias ont distillé la même ânerie que *Les Échos* : *Ouest France*, *Europe 1*, *Sciences et Avenir* ou *Le Monde* ! Il faut chercher dur pour trouver la bonne info : c'est 250 ml ou 250 cc d'azote. Avec 250 m<sup>3</sup> on est certain de l'explosion, ce n'est pas pour rien que l'azote s'appelle nitrogène, on rajoute un peu de glycérine, et boum !

Mais je m'inquiète que des gens sérieux ou réputés tels puissent recopier une dépêche imbécile sans se gaffer de rien. Rocco Siffredi est (était ?) doté d'un pénis de 24 cm. Avec une erreur de même ampleur (coeff 1 000 000), on aurait pu titrer : « Avec son sexe, Rocco pourrait relier Paris Tours ».

Mais je crois bien qu'ils auraient hésité. D'ailleurs, il faut que je vérifie mes calculs.

D.C.C.



## Marseille : les incendies font rage

Le JT du soir, sur *France 2*, y consacre deux reportages, le premier sur le travail des pompiers qui se chargent du « noyage » des buissons et des souches d'arbres calcinés et le second sur l'action des Canadair.

Julien Brugier l'introduit avec un superbe lapsus bien maîtrisé : « en quelques heures, des dizaines de largages ont été effectués au plus près des femmes... euh, des flammes, dans des conditions extrêmes ». Mais, grâce au reportage qui suit, on apprend que ces avions de 50 ans écopent quelque 6 000 litres d'eau en douze secondes au ras des flots et vont les déverser sur les flammes ; pour être bien compris, le reporter insiste : « l'équivalent d'une piscine de 40 mètres carrés ».

Tiens, comme la mienne, dont le plein d'eau à 5 €/m<sup>3</sup> m'a coûté 300 euros et pas 30. Juste une petite erreur de Qnu, pour changer ! Mais si ça coince pour les chiffres, ça coince aussi grave, sinon plus, sur les pluriels, avec une véto qui dit : « un animau ». La malheureuse ne sait donc pas qu'on dit « des animaux » quand il y a « plusieurs animaux ».

Chouette, la télé.

D.C.C

## Déchiffrage d'un nombre

Tous les samedis, sur *France Info*, Philippe Vandel répond à un « Pourquoi ? ». Aujourd'hui, c'était un « Pourquoi dit-on quatre-vingts et non pas octante ? », auquel il répondait en compagnie de Michel Butor qui n'est pas seulement l'un des quatre chefs de file du nouveau roman (Alain Robbe-Grillet, le « Pape », Michel Butor, Nathalie Sarraute et Claude Simon). J'y ai découvert que Michel Butor avait inventé de nouvelles tables de multiplication.

Ça commençait pourtant bien, mais le râteau était allongé dans l'herbe et deux fois « Paf le nez » !

-Philippe Vandel

« Vous le savez, les Belges et les Suisses disent « octante » ou « nonante », et non pas « quatre-vingts » ou « quatre-vingt-dix », comme nous, les Français. C'est d'ailleurs une exception pour une langue latine. Pourquoi cette particularité franco-française ? Car nous sommes là dans le système vicésimal (ou vigésimal), sur une base 20. Il était utilisé par les plus grandes civilisations de l'Amérique précolombienne, les Aztèques par exemple, ou les Mayas, mais aussi en Europe. Sur le



vieux continent, il a connu son apogée pendant le Moyen Âge, pour disparaître en gros à la Renaissance. J'ai découvert la clé du mystère chez le romancier Michel Butor, professeur de littérature, et figure de la littérature mondiale, l'un des pères du Nouveau Roman. »

-Michel Butor

« C'est un reste de la numération des Celtes. Nous descendons des Gaulois, qui font partie d'un immense ensemble de cultures que l'on appelle la culture celtique. Et les Celtes avaient l'habitude de compter par 20. Nous, nous avons l'habitude de compter par 10, parce que nous avons 10 doigts. Mais eux s'étaient aperçus que nous avons également 10 orteils. Alors, ils comptaient avec les doigts des mains et des pieds, donc cela fait 20 ! Dans notre langage, il y a des restes de cette numération en mode 20, avec la base 20. Il y a par exemple un hôpital à Paris que l'on appelle toujours l'hôpital des Quinze-Vingts parce qu'autrefois il y avait 600 lits. »

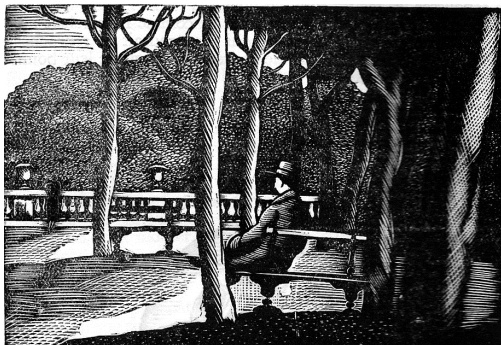
-Philippe Vandel

« Et non, contrairement à ce que beaucoup de gens croient, ce n'est pas l'hôpital des 15-20 ans, mais un hôpital de 15 fois 20, autrement dit de 600 lits. »

Autrement dit, quand on est philosophe et également poète (d'accord, il y a eu la réforme de l'orthographe française de 1878, mais je revendique l'ancienne au nom d'une OAD, *orthographe à défendre*), ça ne donne pas droit sur tout. Je comprendrais qu'ils (Vandel et Butor) s'assissent sur l'arithmétique, mais peut-être ont-ils seulement pensé que c'était un cale-cul' mental...

**D.C.C.**

PS. A moins qu'ils aient compté le nombre de têtes et de pieds de lits et oublié de diviser par deux. C'est le principe du comptage d'un troupeau : tu comptes les pattes et tu divises par quatre. Et pourtant, une vache, ça a deux pattes devant, deux pattes derrière et deux de chaque côté.



## ENTRE NOUS

### **Le vrai chiffre du chômage**

**L**A VÉRITÉ sur le chiffre du chômage au mois d'avril, selon *Challenges* (site internet, le 27-05-2016, c'est le titre). Citation :

« EXCLUSIF »

« En données brutes - un chiffre non publié par la *Dares* - le nombre de demandeurs d'emplois (catégorie A) a baissé en avril de 142 800. Très loin du chiffre de 19 900 annoncé. Explications. »

« Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A aurait reculé de 82 300 en deux mois (62 400 en mars, puis 19 900 en avril) en chiffres officiellement corrigés des variations saisonnières (CVS), ainsi que les économistes les calculent pour analyser l'évolution conjoncturelle. Ce sont les seuls publiés et donc diffusés par les médias, mais ils correspondent à des chômeurs « virtuels », donc un chiffre artificiel... »

« Car en réalité le nombre d'hommes et de femmes vraiment inscrits comme demandeurs d'emploi en catégorie A - que *Challenges.fr* s'est procuré auprès de la *Dares*, qui recalcule les chiffres officiels d'après ceux donnés par Pôle Emploi - est très différent. Au total, ce chiffre brut a reculé de... 325 700 individus (172 900 en mars, 142 800 en avril). Rien à voir donc avec les 82 300 recensés officiellement. Ces chiffres « bruts », qui correspondent à une réalité tangible et non à une évaluation, sont sans doute trop beaux pour être crédibles et donc faire l'objet d'une communication. C'est la loi des séries statistiques, une fois qu'on s'est mis dans un rail il est impossible d'en sortir sauf à être accusé de manipuler la vérité. » (fin de citation)

#### **Séries statistiques brutes ?**

Cela me ramène à de (très) vieux souvenirs. Lorsque j'ai rencontré pour mon embauche le rédacteur en chef d'un grand hebdomadaire, il m'a tout de suite donné un sujet : « vous qui faites de la statistique, comme premier papier, pouvez-vous m'interviewer ces chômeurs désaisonnalisés que nous calculons maintenant l'*Insee* ? ». En bon journaliste formé à Sciences Po, il avait tout compris... À l'époque, la publication de ces chiffres du chômage était déjà

toute une affaire : la CGT publiait même sa propre estimation ! C'est peut-être pourquoi on a professionnalisé les choses en les complexifiant. Aujourd'hui, on ne parle plus que de ces chômeurs statistiquement « désaisonnalisés » ; c'est à dire que pour analyser la conjoncture du chômage, on recalcule les chiffres « bruts » en les affectant d'un coefficient : en gros, l'idée est d'augmenter les chiffres dans les mois creux en termes d'embauche et de les diminuer pour les mois très actifs. La question est de savoir si la diminution dont on se glorifie en ce moment est plus ou moins importante que la diminution moyenne historique de ces mois de mars et avril qui sont traditionnellement plus actifs en matière d'emploi que l'été, par exemple. Ou alors la façon dont on regonflera les mois suivants sera-t-elle fiable ? Du mal à suivre ? Ce n'est pourtant pas bien compliqué. Mais difficile à comprendre pour un politique ou un auditeur distrait du journal télévisé. En tout cas, les séries statistiques brutes des chômeurs existent toujours à la *Dares*, même si personne ne les demande jamais.

**Daniel Cote-Colisson**

#### **Commentaires entre pénombriens**

C'est quand même normal de corriger des variations saisonnières ce type de chiffres, non ? Sortir le chiffre brut comme ça, c'est comme comparer le nombre de cambriolages en février et en mars et conclure à une hausse spectaculaire... Normal dans le sens où la communication actuelle autour des chiffres de Pôle emploi étant mensuelle, il faut plus ou moins pouvoir comparer un mois sur l'autre.

**Alexandre Léchenet**

Encore du journalisme sensationnaliste ! Il y a au moins un problème dans ce titre : les chiffres mensuels ne sont pas ceux « du chômage » (au sens du BIT, voir définition p.8 « 28 millions de Français(es) ») mais un ensemble de statistiques administratives de « demandeurs d'emplois » source ANPE, puis Pôle emploi.

Ce n'est pas la même chose, la crise de 2007 l'a bien montré. Les statistiques « du chômage » sont publiées trimestriellement par l'*Insee* et la *Dares*. Elles s'inscrivent dans un ensemble de données (résultats de l'enquête Emploi) sur ce qu'on appelle le marché du travail : emploi, chômage, « halo du chômage » (en gros le sous-emploi subi), inactivité.

Tous ces concepts sont discutables (y compris la définition du chômage et de l'emploi par le BIT !) mais quand même utiles (aident à sortir de l'obscurité totale pour entrer dans une pénombre relativement éclairée...)

Les statistiques mensuelles sont très fluctuantes et affectées par des décisions politiques et par la gestion administrative. Elles ont quand même l'intérêt et le mérite de fournir des indications à un niveau géographique fin.

En règle générale, sur la question de la dessaisonnalisation, l'idéal serait de publier les deux ensembles de chiffres, données brutes et CVS (ou à la rigueur, si on ne donne que les chiffres bruts, diffuser la série sur quelques années afin de mettre en évidence graphiquement les fluctuations saisonnières...). Mais si on estime devoir ou pouvoir n'en donner qu'un seul, CVS évoque mieux une réalité de fond que, de toute façon, la publication isolée de données mensuelles ne peut prétendre décrire (car, au-delà des fluctuations saisonnières, il subsiste des fluctuations « accidentelles » : mai 68 par exemple !)

En tout cas l'argument « présentez-moi un chômeur désaisonné » est démagogique, pré-scientifique ! C'était l'argument du ministre et maire de Metz Rausch, plutôt brave homme par ailleurs, (ministre du commerce extérieur, vers 1989) qui aimait à se présenter comme « un ministre en données brutes » !

**Alain Gély**

J'voudrais pas dire... mais la blague du « chômeur désaisonné », elle est vraiment pas jeune !

Il y a une petite vingtaine d'années, j'ai animé plusieurs sessions de formation sur la dessaisonnalisation pour les attachés de l'*Insee* mis à disposition des DRTEFP (direction régionale du travail). Tous, ils racontaient que la seule phrase que leur disait le préfet de région lorsqu'ils le rencontraient était une variante de : « je voudrais bien serrer la main d'un chômeur CVS ».

Peut-être est-ce pour se remettre de ce traumatisme répété que la tradition voulait qu'à chaque session ils organisent une « activité sociale » consistant en une visite de cave dans un vignoble proche...

**François Sermier**

## OREILLE

Mon ami, vous me demandez pourquoi, pendant la dernière période du règne impérial, un homme sans fonction officielle et originaire de la plèbe comme Aklilu avait plus de pouvoir que le prince Makonen, qui dirigeait le gouvernement et était issu de la noblesse ? Au Palais, le degré de pouvoir était lié, en effet, non pas à la hiérarchie mais au nombre d'accès à l'oreille de Sa Très Vertueuse Majesté. Au Palais, nul n'ignorait que le plus important était celui qui disposait de l'écoute impériale le plus souvent. Le plus souvent et le plus longtemps. Cette oreille était l'objet de luttes acharnées entre les coterie, elle était leur enjeu suprême. Le seul fait de s'en approcher et de lui murmurer un mot – chose déjà difficile en soi – était un véritable honneur ! Un murmure, rien de plus. L'essentiel était d'y laisser une trace, une impression même volatile, une graine même minuscule. Un jour viendrait où cette impression prendrait corps, où la graine germerait et où le fruit pourrait enfin être récolté. Ces manœuvres subtiles exigeaient un tact immense, car malgré son exceptionnelle énergie et son endurance étourdissante, Sa Majesté demeurait un être humain, son oreille avait une capacité d'écoute naturellement limitée, on ne pouvait la bourrer et la surcharger au risque de provoquer son irritation ou ses réprimandes. Le nombre d'accès était donc limité et le partage de l'oreille impériale faisait l'objet de luttes incessantes. Celles-ci alimentaient les ragots les plus animés au sein du Palais et trouvaient même des échos passionnés dans la ville. Ainsi par exemple, un homme comme Abeje Deback, sous-fifre au ministère de l'Information, était coté à quatre auditions hebdomadaires alors que son supérieur, au grand maximum, à deux. L'Empereur plaçait ses hommes de confiance le plus souvent à des postes subalternes mais néanmoins puissants grâce au grand nombre d'accès dont ils bénéficiaient et qui faisait pâlir d'envie tous les ministres et tous les membres du Conseil de la couronne. Les luttes étaient d'une âpreté fascinante. Le valeureux général Abiye Abebe jouissait de trois accès hebdomadaires alors que son rival, le général Kebede Gebre (tous deux aujourd'hui exécutés) n'en avait qu'un seul. Mais la coterie de Gebre avait si bien manœuvré, si bien sapé la coterie éminente mais déjà pourrissante d'Abebe que ce dernier tomba à deux puis à un seul accès tandis que Gebre,

qui avait remporté certains succès au Congo et était bien vu à l'étranger, était monté à un niveau de quatre auditions hebdomadaires. Personnellement, mon ami, je pouvais compter, dans le meilleur des cas, sur un accès mensuel, même si ma cote passait pour plus élevée. Ma position était néanmoins enviable et honorable, car en dessous de ceux qui avaient un accès direct et inestimable, il y avait toute la pyramide de ceux qui devaient passer par un, deux, trois intermédiaires, voire davantage, pour atteindre l'oreille impériale. Là aussi, ce n'étaient que discordes, coups de griffes, manœuvres et subterfuges. Oh ! Comme on s'inclinait devant celui dont on savait qu'il avait beaucoup d'accès, même s'il n'était pas ministre ! Et celui qui en avait de moins en moins savait que Sa Bienveillante Majesté le poussait sur une pente glissante. J'ajouterai que, par rapport à sa modeste taille et sa tête bien proportionnée, Sa Vénérable Majesté avait des oreilles de grandes dimensions.

**Ryszard Kapuscinski**

*Le Négus*

Traduit du polonais par Véronique Patte



## CE NUMÉRO CONTIENT...

Édito		Une
MARRONNIERS		
Primo ou secundo	Béatrice Beaufiles	2
<i>Blue Monday</i> , comme un lundi ?	Alain Gély	2
Fais tourner ton juin (c'est halluciant)	Nic de Mars	3
Avantage aux gros	Béatrice Beaufiles	3
Une crue pas trop crue ou trop crue	Alfred Dittgen	3
Le PISA préféré des médias	Mince, on l'a oublié celui-là...	
LE COIN DES EXPERTS		
À marche forcée, une, deux, une,deux	Pierre Vincenti	4
Le mâle dominant, jusqu'à quand ?	Alfred Dittgen	5
Vous habitez chez vos parents ?	Jean-René Brunetière	6
PÉNOMBRE SE FÂCHE !		
28 millions de Français(es)	Alain Gély	8
On allait oublier les <i>NEET</i>	Jean-Jacques Petit	8
Trop de vérité nous étonne	Béatrice Beaufiles	10
Et pour rire un peu quand même	Alfred Démolo	10
LE SON DE PÉNOMBRE		
Un kilomètre à pied, ça use, ça use...	Jean Célestin	11
Comment ? Pas vous ?	François Asperti	12
Peu importe la source, seul l'effet se compte	Jean-René Brunetière	13
Une démographie de gribouille	Alfred Dittgen	13
Précis de poétique économique	La rédaction	14
Capitiaux liquides	Robot pressé	14
DCC IS WATCHING YOU		
Florilège	Daniel Cote-Colisson	15
Ach ! Maudits chiffres...	D.C.C.	16
Marseille : les incendies font rage	D.C.C.	16
Déchiffrage d'un nombre	D.C.C.	16
ENTRE NOUS		
Le vrai chiffre du chômage	Daniel Cote-Colisson, Alexandre Léchenet Alain Gély, François Sermier	17
OREILLE		
	Ryszard Kapuscinski, <i>Le Négus</i> (extrait)	19

*Illustrations réalisées à partir de gravures de Constant Le Breton et Paul Allier accompagnant La fin de chéri de Colette, Le livre de demain, Arthème Fayard et C<sup>ie</sup>, éditeurs (1931), sauf pour la page 19, à partir d'un motif pour assiette de Félix Bracquemond (Notre-Dame, source Wikimedia commons) et pour la page 16, image également trouvée sur l'Internet par un robot. De même pour l'Apollon, de devant (page 9) et de derrière (au verso, page 10).*

**Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude**



**Conseil d'administration** : Bruno Aubusson de Cavarlay (trésorier), Béatrice Beaufiles (secrétaire), Michelle Folco, Alain Gély, Fabrice Leturcq (président), Marion Selz, François Sermier, Alain Tripiet (vice-président), Erik Zolotoukhine.

**Conseil élargi** : Jean-René Brunetière, Chantal Cases, Daniel Cote-Colisson, Sébastien Delahaie, Alfred Dittgen, Karin van Effenterre, Jean-Étienne Mestre, Nicolas Meunier, Lise Mounier, Claudine Schwartz, Jan Robert Suesser, Fabienne Vansteenkiste, et les membres du conseil d'administration.

**Lettre blanche** : directeur de la publication : Fabrice Leturcq

**Adresse postale** : Pénombre, 32 rue de la Clef, F 75005 Paris **Courriel** : [redaction@penombre.org](mailto:redaction@penombre.org)

**Site internet** : <http://www.penombre.org>

**ISSN 1959 – 7851**

Tirage : 0,0003 million d'exemplaires